

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

**MONOGRAPHIE DE LA  
COMMUNE D'ADJA-OUERE**

*Consultant*

**Nestor René AHOYO ADJOVI**

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

**MONOGRAPHIE DE LA  
COMMUNE D'ADJA-OUERE**

## SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS .....	5
Remerciement.....	7
INTRODUCTION .....	8
<u>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</u> .....	9
1.1 Cadre physique .....	9
1.2 Cadre Administratif.....	11
<u>CHAPITRE II POPULATION</u> .....	12
2.1 Etat de la population .....	12
2.2 Mouvements de la population.....	12
2.3 Ménages.....	13
2.4 Ethnies .....	14
2.5 Religions et Culture .....	14
2.6 Habitat .....	15
<u>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</u> .....	16
3.1 Pouvoir politique traditionnel .....	16
3.2 Pouvoir politique moderne .....	17
3.3 Système de parenté (Les différentes formes de mariage) .....	17
3.4 Place de la femme dans la société .....	17
<u>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</u> .....	17
4.1 Agriculture .....	17
4.2 Elevage .....	19
4.3 Les unités économiques .....	20
4.4 Emploi.....	20
4.5 Energie et Eau.....	20
4.6 Transport et communications.....	21
4.7 Commerce .....	21
4.8 Tourisme et hôtellerie.....	23
4.9 Pêche et chasse.....	23
4.10 Autres services .....	23

<u>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX</u> .....	24
5.1 Santé.....	24
5.2 Action sociale.....	26
5.3 Education.....	26
5.4 Arts, culture, sports et loisirs .....	27
<u>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES</u> .....	28
6.1 Evolution du budget communal .....	28
6.2 Recettes .....	28
6.3 Dépenses .....	29
<u>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE</u> .....	29
Domaines concernés :.....	29
Milieu physique.....	29
Niveau organisationnel.....	29
Agriculture .....	30
Elevage .....	30
Education primaire .....	30
Education Secondaire .....	30
Unités économiques .....	31
Commerce .....	31
Energie.....	31
Art, Sport, Culture .....	32
Ressources Financières .....	32
<u>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES</u> .....	32
<u>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</u> .....	33
<u>CONCLUSIONS GENERALES</u> .....	34

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et
DDEPS	Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication
	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en
PADEAR	milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises

PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Élevage
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Énergie Électrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Évaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Évaluation
UCP	Union Communale des Producteurs
UVS	Unité Villageoise de Santé

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune d'Adja Ouèrè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## INTRODUCTION

La décentralisation est une réalité dans nombre de pays africains. Elle est présente dans la réalité sociale et dans le débat politique de ces pays. Ce processus de nature politique, relativement récent dans la plupart des sociétés concernées suppose un apprentissage de la part des gestionnaires communaux qui ont un défi majeur à relever : faire en sorte que les communes deviennent une source de prospérité économique et d'amélioration du cadre de vie dans un contexte de rareté des ressources, d'insuffisante voire d'inexistence d'infrastructures adéquates, de dégradation de l'environnement, de querelles politiques et de pauvreté grandissante.

Au Bénin, avec l'instauration des institutions communales par les élections municipales et communales de décembre 2002, la décentralisation est devenue une réalité. Du fait, les collectivités locales devront faire face à d'importantes responsabilités. Dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses.

A cet effet avoir à portée des mains une photographie de l'état de sa commune qu'est la monographie sera d'une grande utilité pour le responsable communal.

Dans cette monographie de la commune de ADJA-OUERE nous aborderons le cadre physique et administratif, la population, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières, les contraintes et atouts de la commune ; les principales filières porteuses ensuite les perspectives et recommandations.

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/ focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)



Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

## **Chapitre I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

Dans ce chapitre nous aborderons d'abord le cadre physique et ensuite le cadre Administratif de la commune d'ADJA-OUERE

### **1.1. Cadre physique**

Le cadre physique de la commune d'ADJA-OUERE englobe sa situation géographique, son climat, son relief, ses sols, sa géologie, son réseau hydrographique et sa végétation.

#### 1.1.1. Situation géographique de la commune

La commune d'Adja-Ouèrè est située dans le Sud- Est du Bénin et au centre du Département du plateau. Elle est limitée :

- au Nord par les communes de KETOU et de ZAGNANADO
- Au Sud par la commune de SAKETE
- A l'Est par la commune de POBE et la République Fédérale du Nigeria
- A l'Ouest par la commune de OUINHI et celle de BONOU

Elle couvre une superficie de 550 km<sup>2</sup> ; ce qui représente 11,63% de la superficie du département du plateau et 0,48% de celle du Bénin.

Cette situation géographique de la commune d'Adja-Ouèrè explique son climat.

### 1.1.2. Le climat

La commune d'ADJA-OUERE jouit d'un climat de type subéquatorial avec deux (02) saisons sèches qui s'alternent. Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an.

Le climat ainsi décrit baigne un relief.

### 1.1.3. Le relief

Située sur un plateau de 50 à 200 mètres au dessus du niveau de la mer et avec une altitude moyenne de 100 mètres, la commune d'ADJA-OUERE à l'instar de sa voisine de POBE comporte une dépression qui est la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d' Ouest en Est dénommée « Dépression de la Lama ». Elle découpe la commune en deux zones orographiques : la zone de dépression (altitude < 50 m) et la zone de plateau. La zone de dépression représentant environ le tiers de la superficie de la commune, couvre une partie des Arrondissements d'ADJA-OUERE, de MASSE et de KPOULOU. La zone du plateau regroupe tous les autres Arrondissements de la commune (OKO-AKARE, IKPINLE et TATONNONKON).

Ce relief sous-tend la typologie des sols rencontrés dans la commune d'Adja-Ouère.

### 1.1.4. Les sols

Conformément aux deux zones caractérisant le relief, la commune d'Adja-Ouère se distingue par deux types de sols :

- des sols ferrallitiques dans la zone du plateau.
- des sols argilo-humiques communément appelés « Vertisols » issus de la dégradation des roches calcaires dans la zone de dépression.

Ces différents sols sont calqués dans une géologie bien précise.

### 1.1.5. Réseau Hydrographique

Le réseau hydrographique de la commune de d'ADJA-OUERE est pauvre. Il est constitué de quelques ruisseaux dont les plus importantes sont Iguidi, Gba, Idogbé et des retenues d'eau importantes pendant la saison des pluies en zone argileuse. Toute fois, il importe de signaler l'existence de trois (03) puits artésiens jaillissant dans l'arrondissement de MASSE. Aussi dans cet arrondissement on remarque chaque année une inondation due à la crue du fleuve Ouèmè. Cependant ADJA-OUERE est une commune très peu irriguée.

Cette hydrographie s'accompagne d'une végétation.

### 1.1.6. Végétation

La végétation est composée d'Est en Ouest, de savane arborée avec des îlots forestiers dont le plus important est la forêt classée d'ITCHEDE-TOFFO dans la banlieue D'ADJA-OUERE.

Le cadre physique que nous venons de décrire est l'hôte du cadre administratif de la commune.

## 1.2. Le cadre administratif

Nous aborderons ici l'évolution administrative, les services techniques, administratifs et les partenaires du développement. Nous aborderons aussi la coopération décentralisée.

### 1.2.1. Evolution administrative

Le découpage territorial intervenu en 1978 a fait d'ADJA-OUERE une commune du district de POBE. Depuis la décentralisation Adja-Ouèrè est devenue une commune du nouveau département du plateau, en faveur de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Comme ses paires, la commune d'Adja-Ouèrè est dotée de services techniques, administratifs et de partenaires au développement.

Au plan administratif, la commune compte six arrondissements décomposés en 37 villages et dix quartiers de ville.

### 1.2.2. Services techniques, administratifs et partenaires au développement

Sur le plan administratif, la commune d'ADJA-OUERE est gérée par une Mairie ayant à sa tête le Maire et ses adjoints. La mairie d'Adja-Ouèrè est composée d'un secrétariat général qui coordonne et anime les activités des services communaux compétents dans les domaines de l'administration civile, des finances locales, des affaires économiques, de l'état civil, des archives, de la documentation, du développement communal, de la planification, de la promotion des investissements, de l'urbanisme, de la protection de l'environnement et de beaucoup d'autres domaines techniques.

La mairie dispose des services techniques suivants:

- le service des affaires économiques
- le service des affaires financières
- l'état civil
- le service des affaires domaniales
- le service des affaires générales
- le service des affaires sociales
- le service de la transmission
- le service des archives, information et documentation

Le Maire travaille également en collaboration avec des services déconcentrés de l'Etat qui sont placés sous la double autorité de l'Etat et du Maire. IL s'agit de la

brigade territoriale de gendarmerie, de la brigade spéciale de gendarmerie d'IKPINLE, de la circonscription scolaire du secteur du développement rural, de la section d'électricité (SBEE) de la section d'eau (SONEB) du secteur d'entretien routier, des centres de santé et autres partenaires au développement que sont les ONG locales

Les arrondissements sont administrés par des chefs d'arrondissements élus au sein du conseil communal qui reçoivent délégation de pouvoir du Maire, dans divers domaines et dans les conditions fixées par la loi. Les chefs d'arrondissement sont assistés de collaborateurs qui font parti du bureau d'arrondissement.

### 1.2.3. Coopération décentralisée

La coopération décentralisée est à ses débuts dans la commune d'ADJA-OUERE. La commune est en négociation avancée avec la communauté d'Agglomération du GRAND CHALON en France, et la Mairie de la ville de SAINT NICOLAS DU PELEM en France.

## **Chapitre II : POPULATION**

Ce chapitre abordera l'état de la population, ses mouvements, ses ménages, ses ethnies, ses religions et son habitat.

### **2.1. Etat de la population**

#### 2.1.1. Historique du peuplement

ADJA-OUERE serait fondé par des chasseurs venus du pays Adja dans le Département du MONO. Adja-Ouèrè pour certains aurait pour explication ADJA-WEDEME localité du Mono d'où seraient partis les premiers migrants. Mais pour d'autre, d'ADJA-OUERE signifie : « Adja » pour désigner leur origine et « Ouèrè », déformation de WEDEME qui exprime leur satisfaction, leur convenance (en langue Adja) du moment où ils ont découvert leur nouveau site.

Ces migrants Adja seront rejoints ensuite par des Hollis, des Nagots, des Mahis, des Wémès et des Fons.

#### 2.1.2. Evolution de la population

Les données du troisième recensement général de la population et de l'habitat de Février 2002 ont indiqué qu'entre 1992 et 2002, la population d'Adja-Ouèrè s'est accrue de 3,07% par an passant ainsi de 59.401 habitants à 81.497 habitants soit environ 1,20% de la population du Bénin.

### **2.2. Mouvement de la population**

Il s'agit de la natalité, de la mortalité et morbidité puis des migrations.

### 2.2.1. Natalité

Le taux de natalité dans la commune n'est pas connu, mais le fait que 46% de cette population ait moins de 15 ans laisse entrevoir que le taux de natalité est assez fort.

### 2.2.2. Mortalité et morbidité

Il n'existe pas de données sur la mortalité et la morbidité au niveau de la commune. Mais au niveau national les données obtenues au niveau de l'I.N.S.A.E sont consignées dans le tableau suivant :

Période précédent l'enquête	Mortalité	Mortalité fanto-juvénile
1972-1977	135	260,3
1977-1982	116,6	222,0
1982-1897	113,5	211,9
1987-1992	113,6	203,4
1992-1996	93,9	166,5

### 2.2.3. Migration

A la recherche de l'emploi ou pour des raisons de commerce, les populations de la commune d'Adja-Ouèrè migrent vers les grandes villes du Bénin et dans les pays comme le Gabon et surtout le Nigeria du fait de sa proximité.

L'immigration dans la commune d'Adja-Ouèrè est facilement perceptible dans

l' Arrondissement d'IKPINLE, qui est le principal centre commercial. Il s'agit essentiellement des Mahis venus de Ouinhi, Covè, Zagnannado, des Gouns venus de Porto-Novo et environs, des Adjas venus du MONO-COUFFO et des Ibos venus du Nigeria. On rencontre également d'autres immigrants venus d'un peu partout du pays qui travaillent dans le secteur public, ce qui confère l'aspect cosmopolite à la ville d'IKPINLE.

## 2.3. Ménages

Nous aborderons ici la structure par âge et sexe des chefs de ménage, la taille des ménages et les revenus des ménages.

### 2.3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La structure par sexe et par âge de la population d'ADJA-OUERE présente deux caractéristiques essentielles : Une population jeune à dominance féminine ; on compte 52% de femmes et 48% d'hommes. Quant à la répartition par âge, environ 46% de cette population est âgée de moins de 15 ans. Le dernier recensement de la population et de l'habitat (2002) donne les résultats suivants pour la commune d'Adja-Ouèrè : effectif total de la population 81.497 habitants ; 39000 hommes et 42.497 femmes. Parmi ces hommes et femmes se dénombrent ceux que forment la population active.

Les données ne sont pas disponibles au niveau de la commune mais au niveau département, suivant les résultats du dernier recensement (RGPH<sub>3</sub>) dans le plateau le nombre de ménage selon le sexe du chef de ménage est 58.260 pour le sexe masculin et 14.758 pour le sexe féminin; soit un total de 73018.

### 2.3.2. Taille des ménages

les données ne sont pas disponibles au niveau de la commune, mais au niveau départemental, suivant les résultats du dernier recensement (RGPH<sub>3</sub>) dans le plateau on a les résultats consignés dans le tableau suivant :

Département	Population urbaine (%)	Population rurale %	Taille moyenne des ménages		
			les deux milieux	milieu urbain	milieu rural
BENIN	38,85	61,15	5,59	5,12	5,95
PLATEAU	29,92	70,08	5,58	5,23	5,74

Source : (RGPH<sub>3</sub>)

### 2.3.3. Population active

La population active de la commune d'Adja-Ouèrè est de 38874 soit environ 47,7% de la population totale.

## 2.4. **Ethnies**

La population d'ADJA-OUERE est composée de Nagots, de Hollis, de Mahis, de Wémès, d'Adjas, Fons et Gouns. Cette population s'adonne à diverses religions.

## 2.5. **Religions**

C'est la religion traditionnelle qui est la plus pratiquée dans le commune, surtout le culte Oro. L'islam vient après. La répartition est la suivante :

- Catholiques : 9,9%
- Traditionnelles : 35,6%
- Musulmans : 12,8%
- Protestants : 9,3%
- Autres : 32,4%

Source : Atlas Monographique des communes du Bénin (2001)

## **2.6. Habitat**

### 2.6.1. Types d'habitat

Dans la commune d'Adja-Ouèrè, on rencontre trois types d'habitat à savoir :

- L'habitat de type moderne : ce type d'habitat se rencontre surtout dans les milieux urbains et commerciaux comme ADJA-OUERE centre et IKPINLE. En dehors des milieux urbains et commerciaux, ce type d'habitat s'observe de façon éparse dans la commune.
- L'habitat de type intermédiaire : c'est le type d'habitat le plus nombreux dans la commune d'Adja-Ouèrè. Il se rencontre tant dans les milieux urbains que ruraux.
- L'habitat de type traditionnel : il est beaucoup plus rencontré dans les milieux ruraux.

### 2.6.2. Matériaux utilisés dans la construction

Les matériaux utilisés dans la construction dépendent du type d'habitat :

- Pour les habitats de type moderne il est utilisé du sable, du ciment, du bois, du fer et des tôles.
- Pour les habitats de type intermédiaire, les murs sont en terre de barre et pour le toit il est utilisé du bois et des tôles.
- Pour les habitats de type traditionnel il est utilisé de la terre de barre pour les murs ; du bois de la paille et des lianes, pour le toit.

### 2.6.3. Mode d'éclairage

Le mode d'éclairage dans la commune d'ADJA-OUERE est essentiellement constitué de lampes et lampions alimentés par du pétrole malgré la présence du réseau électrique dans certains milieux comme Adja-Ouèrè centre et IKPINLE. Ce réseau électrique est très peu étendu (24,50 km de moyenne tension et 31,62 km de basse tension) et le nombre d'abonnés est de 246 dont 2 résiliés.

### 2.6.4. Mode d'approvisionnement en eau

La population d'ADJA-OUERE vit en grande partie en milieu rural et en conséquence ne dispose pas d'assez d'eau potable. Pour le moment la grande partie de la population se contente de l'eau des puits traditionnels qui n'est pas du tout potable eu égard à la qualité de la nappe phréatique et aux conditions d'hygiène peu recommandables observées autour de ces puits. En ce qui concerne l'eau courante, les localités d'Adja-Ouèrè, d'IKPINLE, d'OLOGO, de BANIGBE-FOUDITI, de TATONNONKON, de LOGOU-DJIDAGBA et de MASSE bénéficient déjà de mini-réseaux d'adduction d'eau. Cependant des efforts restent à déployer pour accroître le débit de ces forages et augmenter la capacité des châteaux d'eau pour assurer l'alimentation en eau potable dans toutes les localités de la commune. A

côté de ces différentes sources d'eau le réseau SONEB enregistre 68 abonnés dont 20 sont résiliés.

Tableau de couverture en eau potable

Arrondissements	Point d'eau existant			Besoins en points d' eau à satisfaire	
	Forages et fontaines	puits	Total	Demande 300 hbts/ source	Couverture
ADJA-OUERE	25	09	31	56	55%
IKPINLE	20	27	47	40	118%
MASSE	36	02	38	56	68%
KPOULOU	03	-	03	31	10%
OKO-AKARE	18	03	21	39	54%
TATONNONKON	25	07	32	33	97%
TOTAL	127	48	175	255	67%

Source : PADEAR-GTZ (2002)

De l'analyse de ce tableau, il ressort que l'arrondissement de KPOULOU souffre d'un manque remarquable d'eau potable. Cette situation est due à la profondeur et à la qualité de la nappe phréatique qui y est souvent atteinte.

#### 2.6.5. Type d'aisance

Le mode d'aisance dans l'ensemble de la commune reste encore traditionnel et nuisible à la santé. La majeure partie de la population continue de déféquer dans la nature ou en brousse. En dehors de quelques latrines communautaires installées dans les marchés, les écoles et les centres de santé, sur toute l'étendue de la commune, quelques familles ayant un niveau de vie moyen en ont réalisé dans leur maison et ceci sans aucun respect des normes en la matière.

Les fosses septiques sont quasi inexistantes et la plupart des ménages évacuent leurs eaux usées dans la cours ou dans la rue.

## **CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE**

### **3.1. Pouvoir politique traditionnel**

L'organisation traditionnelle fait état de l'existence de la chefferie traditionnelle aux côtés de l'autorité administrative. Cette chefferie est composée de dignitaires qui s'occupent des questions relatives à la culture, à la divinité traditionnelle et à la transmission des rites d'une génération à l'autre. Cette forme d'organisation se retrouve autour des rois d'ADJA-OUERE, d'ITCHEDE et de MASSE.



### **3.2. Pouvoir politique moderne**

Le pouvoir politique moderne dans la commune d'Adja-Ouèrè comme dans toutes les autres est depuis l'avènement de la décentralisation exercé par :

- Le conseil communal au niveau de la commune
- Le chef d'arrondissement au niveau de l'arrondissement
- Le chef village ou chef quartier au niveau du village ou du quartier
- 

### **3.3. Système de parenté (les différentes formes de mariage)**

Deux formes de mariage sont observées au niveau de la commune.

#### **3.3.1. Mariage coutumier**

Le mariage coutumier est le plus célébré dans la commune d'ADJA-OUERE. Plus qu'un lien entre deux individus, le mariage coutumier lie deux familles.

#### **3.3.2. Mariage moderne**

Il est très rarement célébré dans la commune. Il est l'apanage des fonctionnaires de l'Etat ou autres salariés qui ont besoin d'acte de mariage pour remplir des formalités administratives.

### **3.4. Place de la femme dans la société**

A ADJA-OUERE, comme partout ailleurs au Bénin, les femmes sont plus nombreuses que les hommes et interviennent au même titre que les hommes dans la résolution des problèmes économiques quotidiens du ménage. Globalement, elles pratiquent le commerce des produits agricoles et la transformation des dits produits (manioc en gari, noix de palme en huile etc.)

Souvent constituées en groupements coopératifs voire union de groupement, les femmes travaillent ardemment pour le développement de la localité.

Sur le plan politique la présence des femmes est très limitée dans les débats et dans la prise de grandes décisions.

## **Chapitre IV : ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **4.1. Agriculture**

#### **4.1.1. Terres agricoles**

La superficie cultivée dans la commune d'Adja-Ouèrè est de 21.900 ha soit 51,52% de la superficie totale de la commune. Cette superficie est constituée de sols ferrallitiques appauvris, de sols hydromorphes, de vertisols et de bas-fonds.

#### 4.1.2. Productions

La production agricole de la commune de d'ADJA-OUERE est assez variée. On y produit principalement du maïs, du coton, du palmier à huile, de sésame, d'arachide, du manioc, d'igname, du niébé, du gombo, de la tomate etc.)

Tableau d'évolution de la production agricole (tonnes)

CULTURES	1999-2000	2001-2002	2003-2004
Maïs local	40530	42959	33045
Maïs amélioré	691	1175	1303
Riz	12	2,8	-
Igname	8128	10472	-
Manioc	133340	121650	150511
Patate douce	595	1008	1393
Niébé	195	526	150511
Poids d'Angole	51	52	-
Tomate	16927	11780	19060
Piment	1100	1146	1929
Gombo	906	1095	1773
Feuilles	4026	3279	4875
Arachide	225	275	411

Source : Plan de campagne CARDER OUEME (1999-2000, 2001-2002, 2003-2004)

#### 4.1.3. Céréales

La production céréalière dans la commune d'ADJA-OUERE se résume au maïs. ON y trouve le maïs amélioré et le maïs local. Les données relatives au deux dernières campagne agricoles ne sont pas disponibles.

#### 4.1.4. Culture de rente

Deux principales cultures de rentes se rencontrent dans la commune il s'agit :

- du coton : sa culture est en baisse ces dernières années.
- du palmier à, huile : Il existe à d'Adja-Ouèrè de grandes plantations de palmier à huile qui s'étendent sur des milliers d'hectares et gérées par des coopératives, groupement d'intérêts, société d'exploitations et producteurs d'individuels dont il va falloir renforcer les capacités de production, de gestion et d'investissement pour un développement plus structuré de la commune.

#### 4.1.5. Bilan céréaliier

La production céréalière au niveau de la commune d'Adja-Ouèrè est réduite à celle du maïs. Le dernier bilan disponible au niveau du CeCPA. POBE est celui de la campagne 2003-2004, il fait état de 34348 tonnes de maïs toutes variétés confondues.

#### 4.1.6. Structures d'encadrement

Les producteurs agricoles ne bénéficient pratiquement d'aucun encadrement. La seule structure d'appui existant étant de CeCPA ADJA-OUERE (Ex secteur du CARDER). Son effectif est réduit à deux agents ( le R CeCPA et son gardien)

## **4.2. Elevage**

L'élevage pratiqué dans la commune est à prédominance domestique avec des effectifs incontrôlés.

### 4.2.1. Effectifs du cheptel

Le cheptel est constitué de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et d'aulacodes. Les effectifs de ces différentes espèces d'animaux ne sont pas connus au niveau de la commune d'Adja-Ouère.

### 4.2.2. Les espèces élevées

Les espèces élevées dans la commune d'Adja-Ouère sont les ovins, les bovins les caprins, les porcins, les aulacodes, les poulets, les pintades et les canards.

### 4.2.3. Différents types d'élevage

Comme mentionné plus haut l'élevage pratiqué dans la commune d'Adja-Ouère est à prédominance domestique.

### 4.2.4. Personnel et structures d'encadrement

Le seul agent de santé animale est à cheval sur la commune de POBE et la commune d'Adja-Ouère.

### 4.2.5. Infrastructures pastorales

L'infrastructure pastorale est quasiment absente dans la commune d'Adja-Ouère du fait du caractère domestique de l'élevage.

### 4.2.6. Santé animale

Si la commune d'Adja-Ouère n'est pas dotée de beaucoup d'infrastructures postales, elle n'est pas cependant moins épargnée des pathologies. On y rencontre les maladies virales (Perte Porcine Africaine (PPA), peste des petits ruminants (PPR), la peste aviaire etc.), les maladies bactériennes (Pasteurellose, coccidiose, gomboro etc.) et les parasitoses internes et externes.

### 4.2.7. Alimentation du cheptel

les animaux sont quasiment élevés en divagation ; ce qui rend difficile le contrôle de leur alimentation : Toutes fois on peut dire que ces animaux bénéficient d'une large gamme de végétations, des restes de récolte et des restes de cuisine.

### 4.2.8. Produits de l'élevage

L'élevage dans la commune d'ADJA-OUERE produit principalement de la viande et dans une moindre mesure des œufs pour suppléer aux besoins en protéines animales de la population.

#### 4.2.9. Mouvements commerciaux

La grande partie des produits d'élevage est vendue sur les marchés de la commune. Une partie est vendue aux restaurateurs et une autre partie est vendue à des fins cérémonielles dans le voisinage.

### **4.3. Les unités économiques**

#### 4.3.1. Petites unités de transformation

Le secteur industriel moderne est constitué de quelques unités agroalimentaires que sont :

- L'huilerie du complexe oléagineux de Grand Agonvy (CODA), et
- L'unité de transformation de manioc en gari installé à MOWODANI.

A petite échelle, on note la création progressive des fermes de production de :

- Huile de palme (ferme KPOJAWA à Igbo-Roko et la société FAGBOHOUN et Fils à ADJA-OUERE).
- Production de gari par des groupements de femmes (surtout à IKPINLE).

#### 4.3.2. Unités de stockage

Les unités de stockage se résument aux greniers construits avec des matériaux locaux. Ils sont rencontrés dans les milieux purement agricoles. Il est à signaler toute fois que les unités de transformations sont dotées de magasins ou de tank pour le stockage de leurs produits.

### **4.4. Emploi**

Le spectre de l'emploi est partagé dans la commune d'ADJA-OUERE entre le commerce et l'agriculture. Avec la proximité de la République fédérale du Nigeria le commerce transfrontalier est très développé dans la commune. IL est surtout informel et occupent exceptionnellement les petits commerçants à faibles revenus. Ces commerçants s'investissent dans la vente en gros ou en détail des produits manufacturés, et des produits agricoles.

### **4.5. Energie et eau**

#### 4.5.1. Energie

Dans la commune d'Adja-Ouèrè les sources d'énergie sont très peu variables. Elles sont : le bois de feu, le charbon de bois et dans une moindre mesure l'énergie électrique dont le réseau est très peu étendu.

Les hydrocarbures comme l'essence sont utilisées pour alimenter les moyens de transport et quelques groupes électrogènes. Le pétrole lampant est beaucoup plus utilisé pour alimenter les lampes, les lampions et les réchauds.

#### 4.5.2. Eau

La commune d'ADJA-OUERE compte 127 Forages et fontaines et 48 puits soit un total de 175 points d'eau pour une population de plus de 81497 habitants ; ce qui revient à plus de 456,7 habitants par point d'eau. Apparemment ce chiffre se rapproche de la moyenne acceptable de 300 habitants par point d'eau mais la mauvaise répartition de ces points d'eau fait encore souffrir cruellement une bonne partie de la population, surtout celle de l'Arrondissement de Kpoulou.

### **4.6. Transport et communication**

#### 4.6.1 Transport

La liaison entre les différentes localités est assurée par des véhicules légers et des taxi-moto organisés en syndicats de transporteurs. La commune compte quatre (04) gares routières gérées par les syndicats comme UCTIB, UNACOB, UCTDB.

#### 4.6.2. Communication

La commune dispose d'un réseau téléphonique qui reste encore à améliorer avec 70 abonnés au téléphone conventionnel et onze (11) cabines de téléphones publiques et privées, qui ne fonctionnent pas à tout moment. Les autres sont connectés aux réseaux GSM de Télécel et AREEBA effectivement fonctionnels. Ces réseaux GSM ne couvrent pas toute la commune d'Adja-Ouèrè qui reste en marge des NTIC. On n'y trouve aucune connexion d'Internet. ADJA-OUERE est cependant complètement couverte par la radio et la télévision nationale.

La radio commerciale (FM Ouémé) qui a vu le jour à ADJA-OUERE est d'une importance capitale. De par sa couverture, c'est un centre largement utilisé par la population pour la diffusion des informations.

Même des stations internationales sont captées dans la commune d'ADJA-OUERE fortement arrosée par des stations de Radio Nigériane.

### **4.7. Commerce**

#### 4.7.1. Infrastructures

Le commerce dans la commune d'ADJA-OUERE est favorisé par un certain nombre d'infrastructures que sont les boutiques les marchés et les voies de communication :

- Les boutiques : Elles s'observent principalement à IKPINLE, le long de la voie bitumée PORTO-NOVO –KETOU qui traverse la commune sur une distance de 12 km. En dehors de celles ci rares sont les boutiques qui se

rencontrent à l'intérieur de la commune qui compte vingt quatre (24) boutiques et deux (2) magasins de ventes.

- Les marchés : Les principaux marchés locaux et régionaux d'échanges sont IKPINLE, MOWODANI, OLOGO, TATOUNONKON, HOUELI-GABA, MASSE, ADJA-OUERE et KPOULOU.

Tableau de répartition des marches de la commune selon la périodicité et les moments de tenue

VILLAGES	NOM DU MARCHÉ	PERIODICITE	MOMENT DE TENUE	NATURE DES INFRASTRUCTURES	RAYON D'ACTION
Adja-Ouèrè	Adja-Ouèrè	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Local
Houéli-Gaba	Houéli-Gaba	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Local
Gbahouété	Gbahouété	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Local
Ikpilè	Ikpilè	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Régional
Ita-Bolarinwa	Mowodani	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Régional
Tatonnonkon	Tatonnonkon	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Régional
Massè	Massè	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Régional
Kpoulou	Kpoulou	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Local
Idi-Ekpè	Odja-Okò	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Local
Ologo	Ologo	Tous les 4 jours	Diurne	Précaires	Régional

Source : Administration communal (2004)

- Les voies de communication : La commune d'ADJA-OUERE dispose d'un réseau routier long de 473 km environs dont la partie bitumée est l'axe IKPILE-POBE long de douze (12) km. Cet axe principal est complété par des routes secondaires dont la praticabilité est difficile en saison de pluies. Ce sont des pistes latéritiques et ou argileuses rechargées périodiquement. Il convient d'y ajouter l'existence d'un important réseau de piste dont la praticabilité est saisonnière. Elles sont également de nature argileuse, boueuse ou latéritique. Le principal problème de ces réseaux est celui de l'entretien. Pendant la saison des pluies, ces pistes sont généralement inondées et deviennent peu ou non praticables. Ces voies n'étant pas carrossables toute l'année, l'évacuation des produits agricoles est difficile.

- Les principaux axes sont :

Adja –Ouèrè ..... Pobè (07 km, bitumé)  
 Adja –Ouèrè ..... Ikpilè (13 km)  
 Adja –Ouèrè ..... Houéli-Gaba-Massè (28 km)  
 Adja –Ouèrè ..... Ouinhi (16 km)  
 Adja –Ouèrè ..... Tatonnonkon (28 km)  
 Adja –Ouèrè ..... Kpoulou (9 km)  
 Adja –Ouèrè ..... Oko-Akaré (15 km)

Ikpilè ..... Tatonnonkon (12 km)  
Ikpilè ..... Ologo (frontière Nigeria, 15 km)

#### 4.7.2. Produits

Le commerce dans la commune d'ADJA –OUERE s'active autour des produits agricoles ou de leur dérivées (Maïs, tomates, Niébé, gari, etc..), des produits d'élevage (surtout la volaille) et de la vente en gros ou au détail des produits manufacturés.

#### 4.7.3. Circuits de commercialisation

Le circuit de commercialisation autour des différents marchés reposent sur un système original de pré-collecte et de rapprochement aux sites des marchés.

#### 4.8. Tourisme et hôtellerie

Ils sont formés par l'ensemble des activités liées aux déplacements des touristes, aux séjours des étrangers et de l'installation des infrastructures adéquates et spécifiques nécessaires à de telles entreprises. Dans ce cadre la commune d'ADJA-OUERE dispose des maisons de séjours des étrangers telles que :

- Auberge la Paix d'OLOGO
- Motel 2001 à IKPINLE
- Restaurants New-Look et Ashton à Adja-Ouèrè.
- Des Forêts sacrées et classées à ITCHEDE.

#### **4.9. Pêche et chasse**

La pêche est beaucoup moins pratiquée. Il existe au niveau de la commune seulement quelques trous à poissons dans les bas-fonds et rivières permanentes.

Quant à la chasse elle se pratique à la battue en saison sèche par quelque jeunes et au moyen de pièges artisanalement fabriqués. Elle permet de capturer essentiellement des petits gibiers (Aulacode, lièvre, Perdix etc...) et quelque rare fois dans certains arrondissements des biches et des potamochères. Ces produits de chasse n'arrivent pas à satisfaire la demande toujours plus forte au niveau local.

#### **4.10. Autres services**

Les autres services dans la commune d'ADJA –OUERE intéressent l'artisanat et les activités financières :

- L'artisanat : Ce secteur est très diversifié et connaît actuellement un regroupement des artisans par secteur d'activité sous l'égide de la FENAB (Fédération Nationale des Artisans du Bénin). On distingue les activités de

type traditionnel telles que : La poterie, le tressage des nattes, la vannerie... et les activités non formelles que sont : la soudure, la mécanique, la coiffure, la taillerie..., auxquelles s'adonnent les jeunes. D'une manière générale les activités artisanales se font de manière traditionnelle avec des outils rudimentaires aussi bien par les hommes que par les femmes.

- Les activités financières : Elles sont menées en priorité par la caisse Locale de crédit Agricole Mutuel. (CLCAM) avec une seule agence. Elle offre des possibilités de crédits et d'épargne aux producteurs de tous genres, pour des activités de petit commerce, de l'agriculture et de transformation des produits agricoles.

Aux côtés de cette institution formelle, on note la présence des usuriers et tontiniers.

## Chapitre V : SECTEURS SOCIAUX

### 5.1. Santé

#### 5.1.1. Principales Maladies

Les principales maladies, les plus répandues dans la commune d'ADJA –OUERE sont : le paludisme (7061 cas en 2004), la diarrhées (228 cas en 2004), les anémies (1272 cas en 2004); la toux (2089 en 2004) et la malnutrition (plus de 54% en 2004). (Ces chiffres sont tirés de l'annuaire des statistiques sanitaires de la zone sanitaire POBE. ADJA-OUERE –KETOUE-2004)

#### 5.1.2. Comportement et Attitudes à L'égard de la maladie

La forte croyance aux envoûtements et à la sorcellerie fait que la population n'a recours à la médecine moderne qu'après l'échec des panacées traditionnelles. L'automédication est l'une des plaies de cette population.

#### 5.1.3. Infrastructures et équipements

Les formations sanitaires sont à la fois publiques et privées. Elles sont constituées de bâtiments en matériaux définitifs et équipés de matériels médicaux modernes. Le tableau suivant nous présente leur point.

Tableau du point des infrastructures sanitaires dans la commune d'adja-ouere

Localité	Csc	Csa	Dispensaire isole	Uvs	Cabinets privés confessionnels	Lites d'hospitalisation	Dépôt pharmacies
Adja-Ouèrè	1	-	-	1	1	14	-
Ikpilè	-	1	-	-	3	14	01
Tatonnonkon	-	1	1	-	1	08	-
Massè	-	1	1	-	0	13	-
Kpoulou	-	-	1	1	2	07	-
Oko-Akaré	-	1	1	-	0	13	-
Total	1	04	04	02	07	69	01



#### 5.1.4. Personnel de santé

Le personnel de santé en poste dans les différentes formations sanitaires publiques de la commune d'ADJA-OUERE se dénombre comme présenté dans le tableau suivant.

Point du personnel de santé par localité.

Localité Corps	Adja-ouere	Ikpindle	Masse	Tatonnkon	Kpoulou	Oko-akare	Ologo	Total
MDE	01	0	0	0	0	0	0	1
IDE	01	01	01	0	01	01	01	06
SFE	01	02		01	0	01	0	06
IS	04	01	01	02	0	0	0	08
AS	07	07	01	04	03	03	03	32
AES	01	01	05	0	0	0	0	02
Secrétaires	02	0	0	0	0	0	0	02
Gardiens	01	0	0	0	0	0	0	01
Comptables	0	0	0	0	0	0	0	0
Caissiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Commis	02	01	0	01	0	0	0	05
TL	01	0	01	0	0	0	0	01
Cva	02	0	0	0	0	0	0	02
TOTAL	23	13	09	08	4	05	04	66

Source : CSC ADJA-OUERE (2006)

#### 5.1.5. Les partenaires de la santé

Les partenaires de la santé dans la commune d'ADJA-OUERE sont réduits à l'UNICEF au FUNIAP et aux organisations religieuses qui gèrent des cabinets de soins privés.

#### 5.1.6. Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies.

Dans la commune d'ADJA-OUERE on a les taux de couverture Vaccinale suivants :

- BCG (à la naissance) 86%
- DTC P1 (à partir de la 6ème semaine) 88%
- DTC P2 (données pas disponibles)
- DTC P3 (à partir de la 14ème semaines) 76%

- VAR et VAA (du 9ème mois au 11ème mois) 70%
- VAT2 (les femmes en état de grossesse) 46%

#### 5.1.7. Dépenses de santé

Les dépenses de santé au niveau des ménages ne sont pas connues. Toutefois nous disposons du coût de traitement de certaines maladies:

Paludisme	775 F
Diarrhées	875 F
Taux	900 F
Anémies	600 F
Malnutrition	1050 F

#### 5.1.8. Poids à la naissance

Le poids à la naissance des enfants dans la commune d'ADJA-OUERE est compris entre 2,5 kg et 3,5 kg.

### 5.2. **Actions sociales**

Des actions visant le mieux être de la population sont menées par des ONG opérant dans la commune. Ces actions s'observent dans plusieurs domaines de la vie sociale. On peut citer, la santé, l'éducation, l'alphabétisation etc...

### 5.3. **Education**

#### 5.3.1. Infrastructures Scolaires

La ramification de système national d'enseignement comprend au niveau de la commune d'ADJA-OUERE deux degré : le premier correspond à l'enseignement maternel et primaire, le second degré correspond à l'enseignement secondaire, technique et professionnel. Dans la commune ces différents ordres d'enseignement sont abrités par des infrastructures en matériaux définitifs, intermédiaires et locaux.

#### 5.3.2. Répartition des infrastructures scolaires par niveau

La répartition des infrastructures scolaires par niveau est consignée dans le tableau suivant qui s'exprime plutôt en terme de classe.

Niveau	Maternel	Primaire	Secondaire général	Secondaire technique
Nombre de classes	06	263	43	07

### 5.3.3. Personnel enseignant par catégorie

L'effectif du personnel enseignant par catégorie est consigné dans le tableau suivant

Niveau d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire général	Secondaire technique
Enseignant qualifié	03	164	21	14
Enseignant non qualifié	03	99	69	02
Total	06	163	90	16

### 5.3.4. Effectifs scolaires par sexe

L'effectif scolaire par sexe dans la commune d'ADJA-OUERE est consigné dans le tableau suivant

Niveau d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire général	Secondaire technique	Total
Effectif masculin	134	8599	1401	188	10322
Effectif Féminin	103	5048	514	34	5699
Total	237	13647	1915	222	16021

### 5.3.5. Alphabétisation

Le service de l'Alphabétisation et d'éducation des adultes (SAEA) d'ADJA-OUERE est créé en 1979 et dispose d'un coordonnateur communal d'alphabétisation qui a pour mission de centraliser les actions des superviseurs et animateurs des différents centres situés dans tous les Arrondissements de la commune. En plus des centres d'alphabétisation, il existe des clubs de lecture pour approfondir la compétence linguistique de la population. On dénombre dans la commune d'Adja-Ouèrè

- 38 maîtres alphabétiseurs
- 1093 hommes apprenants
- 229 femmes apprenantes.

Soit un total de 1322 apprenants.

### 5.3.6. Centres de formation

On dénombre très peu de centre de formation dans la commune d'ADJA-OUERE. Le seul qu'on peut citer est le collège d'Enseignement Technique Agricole (CETA)

## 5.4. **Arts, Culture, Sport et Loisirs**

### 5.4.1. Arts et culture

Sur le plan artistique la commune d'ADJA-OUERE regorge de vanneries, de poteries et de sculptures sur bois les unes aussi attrayantes que les autres. Les

cases typiquement Holli faites de branchages participent aussi de l'art dans la commune d'ADJA-OUERE.

La culture des habitants de la commune est du type yoruba. C'est ainsi qu'on y trouve des danses à masque GUELEDE et des danses acrobatiques KPOCHERE. La présence des Gouns et des Ouémès se signale par la danse traditionnelle ZANGBETO.

#### 5.4.2. Sport et loisirs

Les arrondissements dispose d'équipes de football et des aires de jeux non réglementaires et non aménagés. En dehors de ces terrains qui appartiennent pour la plupart aux établissements scolaires la commune dispose d'un terrain de sport et d'une équipe de football.

La commune dispose aussi d'une Maison des jeunes et des loisirs.

### **Chapitre VI : RESSOURCES FINANCIERES**

Le budget de la commune est régulièrement voté ces cinq dernières années et s'équilibre en recettes et dépenses.

#### **6.1. Evolution du budget communal**

L'évolution du budget communal ces cinq dernières années est consigné dans le tableau suivant :

Tableau de l'évolution du budget communal 2001-2005

Année	Recettes			Dépenses		
	Prévision	Recouvrement	Taux d'exécution	Prévision	Payement effectif	Taux d'exécution
2001	49.531.167	98.381.116	198,62%	49.531.167	89.561.229	180,82%
2002	80.756.197	69.105.793	85,57%	80.756.197	64.224.130	79,53%
2003	89.581.650	78.062.304	87,14%	89.581.650	69.815.106	77,93%
2004	132.558.552	93.731.123	70,71%	132.558.552	87.553.588	66,05%
2005	171.713.150	112.085.703	65,27%	171.713.150	103.341.953	60,18%

Ce tableau révèle que le budget de la commune a cru de façon constante depuis la décentralisation malgré son taux d'exécution mitigé.

#### **6.2. Recettes**

Suivant la nomenclature en vigueur dans la comptabilité des communes actuellement on distingue :

La section de fonctionnement qui regroupe :

- Les produits des services du domaine et ventes Diverses.
- Les Impôts et taxes
- Les autres produits

- Les produits des cessions d'immobilisations

La section d'investissement qui regroupe :

- Les dotations et fonds divers
- Le report à Nouveau
- Les subventions d'investissement
- Les Emprunts et Dettes assimilées.

Le tableau précédent montre un niveau de réalisation moyen des recettes.

### 6.3. Dépenses

Suivant la nomenclature en vigueur dans la comptabilité des communes actuellement on distingue :

La section de Fonctionnement qui regroupe :

- Les fournisseurs et comptes rattachés, Achat et variation de stock, Transport, Services extérieurs A, Services extérieurs B, Impôts et taxes, Autres charges, Charges de personnel
- Frais Financiers et charges assimilées, Dotations aux provisions.

Le tableau précédent montre un niveau de réalisation moyen des dépenses.

## **Chapitre VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE**

Les contraintes et atouts de la commune suivant des domaines sont consignés dans le tableau suivant.

<b>Domaines</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Atouts</b>
Milieu physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de sols lessivés de faible rendement agricole.</li> <li>-Existence de piste impraticable</li> <li>-Très haute altitude (200 m au dessus de la mer)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de terres cultivables.</li> <li>-Existence d'un climat favorable.</li> <li>-Existence d'une population majoritairement jeune.</li> </ul>
Niveau organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Marginalisation des femmes dans la prise de décision.</li> <li>-Faible taux de mariage moderne.</li> <li>-L'existence de la polygamie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Cohabitation pacifique du pouvoir traditionnel et du pouvoir moderne.</li> <li>-Disponibilité des bras valides.</li> <li>-Existence de femmes transformatrices des produits agricoles.</li> </ul>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible rendement</li> <li>-Déforestation</li> <li>-Bradage des produits agricoles et des intrants.</li> <li>-Divagation des animaux dans les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence des OP (OCGF, CAR, GV, UCP et URCAR)</li> <li>-Existence des terres cultivables.</li> <li>-Disponibilité des bras valides (actifs agricoles)</li> </ul>

	<p>champs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Pauvreté des sols.</li> <li>-L'inorganisation des filières.</li> <li>-Mauvais fonctionnement des OP</li> <li>-Feu de brousse</li> <li>-Bradage des terres cultivables.</li> <li>-Insuffisance et cherté des intrants.</li> <li>-Vols des produits agricoles dans les champs.</li> <li>-Mauvaise gestion de la fertilité des sols.</li> <li>-Insuffisance de main d'œuvre qualifiée.</li> <li>(Cherté de la main d'œuvre qualifiée.</li> <li>-Cherté de la main d'œuvre disponible.</li> <li>-Faible mécanisation de l'agriculture.</li> <li>-Faible utilisation des matières organiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disponibilité des bras valides (actifs agricoles)</li> <li>-Diversité des cultures agricoles.</li> <li>-Existence des techniques endogènes (savoir faire des paysans)</li> <li>-Existence de marché pour les produits agricoles.</li> <li>-Existence d'un climat favorable.</li> <li>-Existence de femmes transformatrices des produits agricoles.</li> <li>-Disponibilité des matières organiques pour l'agriculture.</li> <li>-Existence de CETA (Collège d'Enseignement Technique Agricole)</li> <li>-Existence des vertisols.</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mortalité périodique des animaux.</li> <li>-Cherté des produits vétérinaires.</li> <li>-Vente à crédit des produits d'élevage.</li> <li>-Manque de formation technique</li> <li>-Insuffisance d'agents vétérinaires.</li> <li>-Emergence périodique d'Epizooties (maladies d'animaux)</li> <li>-Vols des animaux domestiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diversité des élevages.</li> <li>-Existence de marché d'écoulement.</li> <li>-Existence des organisations d'éleveurs.</li> <li>-Existence des matières premières pour l'alimentation des animaux.</li> <li>-Existence des conditions favorables pour le développement de l'élevage.</li> </ul>
Education Primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible taux de scolarisation.</li> <li>-Eloignement des écoles par rapport aux villages.</li> <li>-Insuffisance d'enseignants qualifiés.</li> <li>-Précarité des salles de classes.</li> <li>-Mauvaises conditions de travail (défaut de mobiliers, matériels didactiques et salle de classes)</li> <li>-Manque de latrines</li> <li>-Voie d'accès difficile aux écoles</li> <li>-Création d'école de proximité</li> <li>-Existence de vidéo club agissant négativement sur l'éducation des enfants.</li> <li>-Phénomène de déperdition scolaire.</li> <li>-Baisse de niveau des élèves.</li> <li>-Effectif pléthorique.</li> <li>-Faible taux de participation à la réalisation des œuvres communautaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'enfants scolarisables.</li> <li>-Recrutement d'enseignants communautaires.</li> <li>-Disponibilité des domaines pour abriter des écoles</li> <li>-Existence d'écoles privées</li> </ul>
Education Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Baisse de niveau des élèves.</li> <li>-Mauvaises conditions de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'enfants scolarisables</li> <li>-Disponibilité des domaines pour</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de matériels didactiques</li> <li>-Insuffisance d'enseignants qualifiés.</li> <li>-Faible taux de scolarisation surtout des filles.</li> <li>-Manque de salles de classes.</li> <li>-Eloignement des collèges par rapport aux villages.</li> <li>-Effectif pléthorique</li> <li>-Existence de vidéo clubs agissants négativement sur l'éducation des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>abriter des écoles.</li> <li>-Recrutement d'enseignants vacataires.</li> <li>-Existence de collège privé.</li> </ul>
Unités Economiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible rendement.</li> <li>-Utilisation de matériel archaïque.</li> <li>-Mauvaise conservation des produits (gari)</li> <li>-Mévente des produits.</li> <li>-Faible niveau de formation technique des transformateurs.</li> <li>-Mauvais fonctionnement des groupements</li> <li>-Bradage des produits transformés</li> <li>-Cherté des matières consommables.</li> <li>-Formation</li> <li>-Non-maîtrise des prix de cession aussi bien des matières premières que des produits.</li> <li>-Coût élevé des équipements</li> <li>-Faible électrification</li> <li>-Faible revenu des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de groupement</li> <li>-Existence des produits transformables.</li> <li>-Existence de quelques unités économiques</li> <li>-Existence de consommateurs</li> <li>-Existence des marchés</li> <li>-Diversité des produits transformés (huile, gari, tapioca, etc...).</li> <li>-Emergence des équipements</li> <li>-Disponibilité de domaines pouvant accueillir des unités économiques.</li> <li>-Existence de main d'œuvre bon marché.</li> </ul>
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Inorganisation de la vente des produits locaux.</li> <li>-Détérioration des termes d'échange.</li> <li>-Fréquence des échecs dans le commerce faute de connaissances dans le domaine</li> <li>-Faible niveau d'organisation des commerçants.</li> <li>-Accès difficile aux crédits</li> <li>-Faible capacité d'investissement</li> <li>-Mauvaise état des pistes de dessertes rurales.</li> <li>-Qualité parfois douteuse de la viande.</li> <li>-Bradage des produits agricoles.</li> <li>-La récession économique.</li> <li>-Ralentissement des activités économiques pendant l'organisation des fêtes annuelles « Oro ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Abondance de produits commercialisables (petits détail, volailles, produits agricoles de transformation)</li> <li>-Existence de marchés d'écoulement des produits.</li> <li>-Existence de quelques boutiques.</li> <li>-Existence de quelques opérateurs économiques.</li> </ul>
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible accès à l'électricité</li> <li>-Disparition progressive de la végétation.</li> <li>-Insuffisance de transformateurs électriques.</li> <li>-Faible niveau d'alphabétisation</li> <li>-Faible niveau d'éducation sur la gestion de l'énergie.</li> <li>-Insuffisance d'information.</li> <li>-Faible pouvoir d'achat</li> <li>-Inexistence d'Agence de SBEE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence du réseau électrique.</li> <li>-Existence d'espace pour le reboisement.</li> <li>-Existence de forêts classées.</li> </ul>

	-Délestages électriques.	
Art, Sport, Culture	-Faible participation aux activités de loisir. -Insuffisance de centre de loisirs -Privation des libertés humaines pendant les fêtes annuelles « Oro » -Faible niveau d'organisation des groupes artistiques. -Manque d'organisation et d'encadrement des équipes sportives. -Insuffisance d'infrastructures sportives.	-Existence de forêts sacrées et classées -Existence d'un terrain de sport. -Existence des groupes de danses traditionnels -Jeux traditionnels. -Existence d'une population majoritairement jeune.
Ressources Financières	-Faible participation de la population à la réalisation des œuvres communautaires -Méconnaissance des devoirs civiques -Incivisme fiscal -Insuffisance de personnel de collectivité.	-Bonne ambiance de travail entre les élus et le service des impôts. -Existences des marchés. -Existence des fonciers non battis et des CAR.

### **Chapitre VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES**

La commune de d'ADJA-OUERE est essentiellement agricole. Sa position géographique et le climat dont elle jouit rendent principalement porteuses les filières suivantes :

\* Le palmier à huile :

La filière palmier à huile est entrain de renaître au Bénin. La demande de l'huile de palme et ses dérivées est de plus en plus forte. Les industries de trituration de noix de palme installées dans la commune et dans les communes voisines ont forcément besoin des noix de palme comme matière première pour leur survie.

La proximité avec la commune de POBE facilite l'installation de palmiers sélectionnés à moindre coût.

\* L'élevage :

Les grands problèmes pathologiques que connaît l'élevage moderne disqualifient ses produits au profit de ceux de l'élevage traditionnel et ceux de l'élevage non conventionnel (aualacodiculture).

\* Le manioc :

Le Nigeria est un grand consommateur de produits dérivés du manioc. La commune d'ADJA-OUERE profitera énormément de sa proximité avec la République Fédérale du Nigeria en produisant du manioc et ses dérivées en quantité et en qualité ; surtout que son sol prête bien à cette culture

\* La tomate et les légumes feuilles :



La commune d'ADJA-OUERE dispose de vertisols et de zones humides. Ces zones constituent des atouts pour la production de tomates et de légumes feuilles, à contre saison. Ainsi faites ces cultures sont plus rentables.

\* Mais et autres cultures vivrières :

L'autosuffisance alimentaire est de plus prônée dans les pays les moins avancés (PMA) dont le Bénin. De plus, la forte poussée démographique rend les cultures vivrières de plus en plus vendables et rentables.

Filières leviers de développement économique local

En tête des filières charnières du développement économique de la commune, vient le palmier à huile en raison de sa large adoption par les populations, de la possibilité de sa transformation sur place, de son usage multiple et de sa rentabilité.

## **Chapitre IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Le développement des filières porteuses fera, à terme, de la commune de d'ADJA-OUERE un pôle de production agricole et industrielle très attractif pouvant pleinement jouir de sa position géographique et surtout de sa proximité avec la République Fédérale du Nigeria.

Pour y parvenir nous recommandons :

- A l'endroit des autorités communales : Une large diffusion et une grande mobilisation des populations autour des filières porteuses, une canalisation de l'activité des ONG vers le développement des filières porteuses, une évacuation périodique des actions visant le développement des filières porteuses, la coercition fiscale favorisant l'implantation des industries.
- A l'endroit du CeCPA : l'organisation des paysans par filière, l'appui technique accordé aux paysans suivant leur filière, l'organisation de la vente des produits agricoles, la mise à la disposition des paysans des semences et intrants de bonne performances, la construction d'unité de stockage,
- A l'endroit de la population : l'esprit patriotique et constructif, un peu plus de civisme, l'esprit de groupe, l'ouverture aux nouvelles techniques agricoles
- A l'endroit des institutions financières : rendre le crédit plus accessible et opportun, une réduction des taux d'intérêt sur les prêts, un délai de remboursement plus long.

## **CONCLUSION**

Nous venons de décrire les conditions dans lesquelles évolue l'économie de la commune d'ADJA-OUERE. Une commune qui en dépit de ses faiblesses dispose de sérieux atouts pour générer les ressources nécessaires à son développement. Les filières porteuses mises en exergue dans ce document sont utiles pour ouvrir les portes de la commune d'ADJA-OUERE au mieux être de sa population.